

## Sommaire

- 2 Activité du Cadeb  
Agenda associatif
- 3 Le Cadeb en assemblée  
générale
- 4 Les invités à l'Assem-  
blée du Cadeb s'expriment
- 5 Activité du Cadeb en  
2017 : les faits mar-  
quants
- 6 Les motions votées à  
l'assemblée générale
- 7 Trois intervenants à la  
table ronde
- 8 Houilles : l'association  
de défense citoyenne  
rejoint le Cadeb
- 9 L'Etang-la-Ville : le pro-  
jet de fusion mérite une  
vraie concertation
- 10 Usine d'incinération  
CRISTAL : ils font de  
leur mieux
- 11 Recyclage des plas-  
tiques : des solutions  
existent
- 12 La séparation à la  
source des urines est  
une voie d'avenir
- 13 Inondations et permis  
de construire
- 14 RER A : bilan et enjeux
- 15 Environnement en bref
- 16 Collectifs et associa-  
tions d'environnement

## Les perspectives pour 2018

Lors de son assemblée générale, tenue le 3 février à Montesson, le Collectif a défini ses perspectives pour 2018, en présence de nombreux invités.

Avec deux priorités : être force de proposition pour le projet de territoire et continuer d'élargir le Collectif aux associations qui se trouvent en dehors de la boucle de Montesson.

Le projet de territoire a été adopté par la communauté d'agglomération (CASGBS) le 7 décembre dernier. A la demande de la CASGBS, le Cadeb a été amené à contribuer à ce projet. Il a émis des propositions bien accueillies mais non intégrées dans le document.

Dans une motion votée à l'unanimité, le Cadeb demande à la CASGBS de prendre en compte ses propositions dans les futurs plans d'action du projet.

Une demande qui a été confirmée lors de la table ronde sur le projet de territoire qui a suivi l'assemblée statutaire.

La concertation souhaitée par le Président de l'agglomération pourrait notamment trouver à s'appliquer lors de l'élaboration du plan « air, climat, énergie territorial » (PCAET) qui se déroulera tout au long de l'année 2018. Des thèmes essentiels pour le territoire et ses habitants, sans oublier la biodiversité, la sanctuarisation des espaces naturels et agricoles périurbains, et la santé...

L'autre priorité du Collectif pour 2018 est de poursuivre son implantation sur l'ensemble de son territoire d'action, tel que défini dans ses statuts et notamment en dehors de la Boucle de Montesson.

Dans ces communes du Nord-Est des Yvelines, le Cadeb continuera à promouvoir le rassemblement et la solidarité entre associations, en vue de la protection de la nature et de l'environnement.

Des valeurs qui sont le ciment de son unité, et qu'il partage avec tout le mouvement FNE, dont il est membre.

*Le bureau du Cadeb*

# Activité du Cadeb

# Agenda associatif

## JANVIER

- Vœux dans les différentes communes et à Ile-de-France Mobilités (ex-Stif)
- Mercredi 17 : première réunion des groupes de travail sur la forêt, à Saint-Germain-en-Laye
- Samedi 20 : Assemblée Générale des amis de la forêt de St Germain et Marly
- Mardi 23 : Conseil d'administration du Cadeb, à Sartrouville
- Mercredi 24 : deuxième réunion des groupes de travail sur la forêt
- Jeudi 25 : rencontre avec trois conseillers communautaires d'opposition, à Sartrouville
- Mercredi 31 : troisième réunion des groupes de travail sur la forêt

## FEVRIER

- Samedi 3 : repas des adhérents de Plaine d'avenir 78
- Mercredi 7 : conseil d'administration de FNE Ile-de-France, à Paris
- Jeudi 8 : réunion à Bougival avec VNF au sujet de la digue de Croissy
- Mardi 13 : réunion des associations d'usagers avec Ile-de-France Mobilités (ex-Stif), à Paris
- Mercredi 21 février : dernière réunion des groupes de travail sur la forêt

- Dimanche 4 mars : départ de la course cycliste Paris-Nice à Chatou à 13 heures 30. Animations dans la ville les 3 et 4 mars
- Samedi 10 mars : Assemblée générale de FNE Ile-de-France



- Dimanche 11 Mars : Sortie de printemps vers la Défense et le bois de Boulogne organisée par Réseau Vélo 78 [www.reseauvelo78.org](http://www.reseauvelo78.org)
- Jeudi 15 Mars : Projection-débat "L'éveil de la permaculture" organisée par Green'Houilles, à 20h au Triplex à Houilles [www.greenhouilles.org/](http://www.greenhouilles.org/)

- Vendredi 23 Mars : "La biodiversité est essentielle. Pourquoi la préserver ?" par les Conférences Carillonnes, [www.conferences-carrillonnes.fr](http://www.conferences-carrillonnes.fr)



- Samedi 24 Mars : Repair'Café organisé par FPDD de 14h à 18h Foyer Roland Courtel, 4 rue Maurice Berteaux, Croissy sur Seine

- Samedi 24 mars : ramassage citoyen de printemps dans la plaine maraichère, à Carrières-sur-Seine, avec Plaine

d'avenir 78



- Du 24 mars au 8 avril : semaine nationale du compostage de proximité. Renseignements : [www.semaineducompostage.fr/](http://www.semaineducompostage.fr/)



- Samedi 7 Avril : Opération Forêt Propre, avec les Ateliers de l'environnement et de la Démocratie [www.lesateliersdelenvironnement.org/](http://www.lesateliersdelenvironnement.org/)

- Dimanche 8 Avril : Repair'Café à Sartrouville

- Samedi 28 avril : fête de la salade nouvelle, à Carrières-sur-Seine, avec Plaine d'avenir 78, à partir de 14 h. [www.plainedavenir78.org/](http://www.plainedavenir78.org/)



**Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)**

### Adhésions au Cadeb

**Associations:** L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du Cadeb.

**Individuels:** la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

### Bulletin d'adhésion 2018 (individuels)

Je demande à adhérer au Cadeb et verse ma cotisation de 10 €.  
A retourner à:

Cadeb 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél: .....

Courriel: .....

# Retour sur l'assemblée générale du Cadeb

*Le Collectif s'est réuni le samedi 3 février à Montesson. Voici les moments forts de cette réunion.*

La présidente du Collectif, Paulette Menguy, accueille les participants à la maison du parc, à Montesson aimablement mise à notre disposition par le Département. Sur les vingt-quatre associations membres, dix-neuf sont présentes et trois ont donné pouvoir. Les adhérents directs élisent leurs deux représentants avec droit de vote.

Pour débiter la réunion, Jacques Firmin, vice-président, donne la parole aux invités présents (voir en page 4).

## Rapports et motions

Jean-Claude Parisot, secrétaire-général présente ensuite succinctement le rapport d'activité (voir en page 5). Il met à l'honneur les trois associations qui ont rejoint le collectif en 2017 - les Amis de l'Etang-la-Ville, les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly ainsi que "Verte ma ligne, Verte ma ville," créée à Bougival. Le rapport mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Les cinq motions (voir page 6) sont examinées et votées à l'unanimité.

Vient ensuite le rapport financier, présenté par le trésorier, Patrick Bayeux. La situation financière du Cadeb est saine. A noter que le Collectif fonctionne sans subventions, grâce à l'action bénévole de ses membres. Le rapport financier, incluant le montant des cotisations (sans changement), est adopté à l'unanimité.

L'assemblée élit ensuite pour un an le Conseil d'administration constitué de représentants de la plupart des associations et d'un représentant des adhérents directs (un poste reste à pourvoir).

## Avec FNE

Après un bref débat sur les perspectives pour 2018, Jacques Firmin donne la parole à Thierry Hubert, qui nous fait l'honneur et l'amitié de sa présence. Celui qui devrait devenir président de l'union régionale FNE Ile-de-France, après l'AG de mars, rappelle ce qu'est FNE : le rassemblement d'associations par l'échange, le soutien, le partage d'idées, la défense de l'environnement, l'élaboration de propositions

constructives. Il invite les associations à se regrouper pour s'exprimer et se faire entendre.

Après la traditionnelle photo signée Robert Korkos (ci-dessous), la matinée se poursuit par la table ronde sur le projet de territoire (voir en page 7), et se termine par un pot amical, préparé par Gérard Moulin.

Merci à tous les participants et rendez-vous l'an prochain.

*Paulette Menguy,  
présidente*

## Les invités associatifs présents

- Pierre Solviche, LCVR 78
- Jacques Plateau, ancien président des amis de la forêt de St Germain et Marly
- Frédérique de Kervasdoué, présidente, Ile de la Loge
- Marie-France Gangloff, Plaine d'avenir 78

## Les invités associatifs excusés :

- Marc Pélissier, président, association des usagers des transports (AUT)
- Bénita Carteron, Centre européen de musique



Photo: Robert Korkos

# Assemblée du Cadeb : la parole aux invités

*Inondations et échangeur ont été les principaux thèmes abordés par nos invités, M. le Sous-préfet, le Président de l'agglomération, le Maire de Montesson, et deux conseillères municipales de Sartrouville. Extraits.*

L'assemblée générale du Cadeb s'est tenue à Montesson, à proximité de la Seine, en plein pic de crues. Impossible donc d'éviter ce dossier brûlant mais consensuel. Une étude financée par l'agglomération relance la question d'un échangeur dans la plaine. C'est le deuxième thème, plus conflictuel, abordé lors de cette réunion. L'occasion aussi pour nos invités de préciser leurs relations avec le Collectif.

## Prévention des inondations

Premier à intervenir, Stéphane Grauvogel, sous-préfet de l'arrondissement de Saint Germain, salue l'implication des maires et des services techniques pour limiter les effets de la crue sur les populations. Les habitants de Montesson la Borde, qui regardent avec envie ceux de Sartrouville, auront bientôt leur digue, ce dont il se félicite.

Pierre Fond, président de l'agglomération Saint-Germain / Boucles de Seine, mais également maire de Sartrouville, se réjouit de ce que ce dossier difficile -un vrai challenge- soit en bonne voie.

Pour Jean-François Bel, maire de Montesson, tout est désormais en place pour une réalisation rapide de la digue. L'enquête publique s'est bien passée, le préfet a déclaré d'utilité publique le projet et les délais de recours sont dépassés. Le financement est bouclé - il remercie le sous-préfet et le président du Sénat pour leur aide - et les appels d'offre vont pouvoir être lancés pour un début des travaux espéré d'ici la fin de l'année. La digue n'aura pas d'effet sur les voisins du fait de la création d'une zone de compensation de 150.000 m<sup>3</sup> en amont.

## La question de l'échangeur

C'est Isabelle Amaglio-Terisse, conseillère municipale (d'opposition) à Sartrouville qui aborde la question de l'échangeur avec l'A 14. Elle



Photo: Robert Korkos

*Au premier rang, de gauche à droite : David Carmier, Stéphane Grauvogel, Isabelle Amaglio-Terisse, Pierre Fond, Michèle Vitrac-Pouzoulet. Au premier plan : Jacques Firmin*

constate que tout semble se mettre en place pour le réaliser dans la plaine, du fait de la création de la voie nouvelle RD 121 près du péage, et avec un projet de zone commerciale à Carrières-sur-Seine. Elle rappelle son opposition à tout échangeur et sa volonté de préserver la vocation agricole de la plaine de Montesson.

Pierre Fond déclare connaître l'opposition du Cadeb à l'échangeur. Il va regarder les conclusions des études, mais estime dès à présent que la réalisation d'un échangeur est peu compatible avec le maintien de l'agriculture dans la Plaine, auquel il est favorable. De plus, à son avis, Carrières-sur-Seine peut mener à bien ses projets de développement sans échangeur. Enfin, le président de l'interco rappelle que l'Etat (la SAPN), le maire de Montesson et le département sont contre un échangeur dans la Plaine.

Michèle Vitrac-Pouzoulet, élue de Sartrouville et conseillère communautaire, insiste sur la nécessité de continuer à protéger la Plaine de Montesson et pour cela de maintenir le financement de l'association Plaine d'avenir initié pendant son

mandat de conseillère régionale.

Pour conclure sur ce thème, Jacques Firmin, vice-président du Cadeb, demande à être associé à l'étude sur le projet de développement à Carrières-sur-Seine.

## Vis-à-vis du Cadeb

Cette « parole aux invités » a permis à plusieurs intervenants de se positionner vis-à-vis du Collectif. Le représentant de l'Etat estime que ses contacts avec le Cadeb sont profitables et utiles à l'intérêt général. De son côté, Pierre Fond se déclare tout à fait ouvert à un travail en commun avec le Cadeb. Quant à Isabelle Amaglio-Terisse et Michèle Vitrac-Pouzoulet, elles ont vu l'AG du Cadeb comme un véritable creuset citoyen, d'expression plurielle, le tout dans la convivialité. Une belle unanimité !

*Jean-Claude Parisot, Cadeb*

### Les invités excusés :

- Christian Murez, ancien président de l'interco
- Nicole Bristol, conseillère départementale, présidente de Plaine d'avenir 78
- Yaël Braun-Pivet, députée de la 5ème circonscription

# Le rapport moral et d'activité du Cadeb

*Voici les faits marquants de cette année 2017*

Pour s'adapter à la création au 1er janvier 2016 de la communauté d'agglomération de Saint Germain Boucles de Seine sur 20 communes (19 des Yvelines et 1 du Val-d'Oise), le Cadeb a élargi son territoire d'action statutaire lors d'une assemblée générale extraordinaire le 13 février 2016 et est devenu « Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans les Boucles de Seine / Saint-Germain-en-Laye », l'acronyme Cadeb demeurant inchangé.

Plusieurs associations exerçant leur activité sur ce territoire « élargi » ont rejoint le Cadeb en 2017 : les Amis de l'Etang-la-Ville, les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly ainsi que "Verte ma ligne, Verte ma ville,, créée à Bougival.

## FNE Yvelines

L'année 2017 a vu la montée en puissance de FNE Yvelines, union départementale, créée en 2016 afin de fédérer les nombreuses associations qui sur le département se reconnaissent dans les actions menées par FNE à l'échelon régional et national. Le Cadeb a contribué à la création de la nouvelle structure départementale et Jacques Perdreau en assure une vice-présidence.

Les bonnes relations avec les élus se sont perpétuées : Pierre Fond, président de l'intercommunalité, a assisté à l'assemblée générale. Il a reçu le bureau du Cadeb en mai et octobre pour des réunions de travail et l'ensemble des associations en février et novembre. D'autre part, Stéphane Grauvogel, sous-préfet de Saint Germain, a reçu le bureau du Cadeb en janvier et juillet et les représentants de l'ensemble des associations du Cadeb en octobre.

## La communication du Cadeb

En complément du site internet du Cadeb—cadeb.org—alimenté et visité régulièrement, l'activité sur le



*Réunion du Conseil d'administration du Cadeb à Sartrouville en novembre 2017*

compte twitter @Cadeb s'est poursuivie, avec à ce jour 253 abonnés.

Adressée à près de 1.500 inscrits, la Lettre du Cadeb est parue cinq fois dans l'année, avec en plus un supplément « déchets » en décembre.

## Soutien aux associations membres

L'action du Cadeb est d'abord celle des associations membres, le collectif n'intervenant que pour les dossiers à caractère intercommunal ou en soutien aux associations qui le demandent. L'année 2017 a vu l'épilogue du recours contre le PLU de Bougival, annulé par décision de la cour administrative d'appel en juillet. Le Cadeb a soutenu l'action de Réseau Vélo 78 en faveur des circulations douces, et notamment le projet de passerelle sur la Seine entre la Boucle et Nanterre, dont le financement a été acquis en fin d'année. La préservation des espaces naturels et agricoles est restée au centre de l'action du Collectif : les forêts du territoire avec l'association « les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly », les

plaines agricoles avec l'association « Plaine d'avenir 78 » dont le Collectif est membre fondateur.

Merci à toutes les associations et aux individuels qui œuvrent avec le Cadeb pour un environnement sain et de qualité.

*Le Conseil du Cadeb*



## Le rapport d'activité du Cadeb

*Adopté à l'unanimité par le conseil d'administration réuni le 23 janvier et lors de l'assemblée générale du 3 février 2018, le rapport d'activité complet est disponible sur le site Internet du Collectif : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)*

# Les cinq motions du Cadeb

*Lors de l'assemblée générale du 3 février, cinq motions ont été votées à l'unanimité. En voici des extraits. Le texte intégral est disponible sur le site Internet du Cadeb : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)*

**Pour que la CASGBS intègre les propositions du Cadeb dans son projet de territoire** . Le Cadeb a été amené à contribuer à ce projet à la demande de la CASGBS. Il a proposé que soient abordés ou approfondis des thèmes essentiels pour le territoire et ses habitants, tels que la qualité de l'air, la maîtrise de l'énergie, la biodiversité, la sanctuarisation des espaces naturels et agricoles périurbains, les enjeux climatiques et la santé. Si nos propositions ont été bien appréciées par plusieurs élus de la communauté d'agglomération, il n'en demeure pas moins vrai qu'elles ne figurent pas dans le projet de territoire adopté par la CASGBS.

Le Cadeb demande donc à la CASGBS de prendre en compte ses propositions dans son projet de territoire et à participer à l'élaboration des futurs plans d'action du projet.

**Opposition à l'ouverture d'un échangeur sur l'A14 dans la plaine de Montesson** . Le 7 décembre 2017, lors du dernier Conseil Communautaire, a été voté (...) la signature (...) d'une étude préalable à l'aménagement d'une ZAC à Carrières sur Seine. Il est clairement indiqué dans le document que l'opportunité d'un nouvel échangeur sur l'A14 à Montesson, souhaité par la ville de Carrières-sur-Seine, devra être étudié.

Un échangeur sur l'A14 à Montesson compromettra très sérieusement le reste de territoire agri-urbain de cette commune, sans compter les nuisances occasionnées par l'afflux de circulation. On y voit déjà actuellement les ravages engendrés par les travaux de la nouvelle route RD121.

Le Cadeb est profondément engagé dans la défense de ce territoire agri-urbain. Il s'opposera de toutes ses forces comme il l'a toujours fait à

tout projet d'ouverture d'un échangeur dans la plaine de Montesson. Le Cadeb émet également de grosses réserves sur l'aménagement de la ZAC, dont l'opportunité ne va pas dans le sens de la préservation de l'environnement.

**Pour la protection de la forêt de Saint-Germain** . Le Cadeb s'associe aux Amis de la Forêt de Saint Germain pour demander son classement dans son intégralité.

En effet le projet du Tram 13 qui coupe à travers la forêt risque de l'amputer d'une zone non classée.

Le Cadeb, d'autre part, s'oppose à ce projet de virgule du tram 13 qui a déjà dénaturé la forêt par des abatages conséquents.

Selon le site des Amis de la Forêt, une nouvelle bande de 15 à 20 m de largeur va de nouveau être défrichée.

Quand cessera-t-on ce grignotage progressif de la forêt pour un coûteux projet inutile ?

**Digue de Croissy : pour la sauvegarde du cadre naturel et la réouverture au public** (...) Le Cadeb ainsi que Seine Vivante et Réseau Vélo 78 demandent à VNF et aux autres entités publiques concernées (communes de Croissy et Chatou, CASGBS, Département, Région, Etat) :

- que le confortement à venir concilie robustesse du dispositif et maintien d'un cadre naturel arboré. Les travaux réalisés en urgence fin 2016 sur quatre portions de la digue et constitués d'enrochements ne doivent pas préfigurer le confortement global car ce serait défigurer les paysages et tourner le dos au passé impressionniste.
- que le chemin de haut de digue, fréquenté jusqu'en 2016 par promeneurs et cyclistes, soit réouvert au

public. VNF en a accepté le principe mais conditionne cette ouverture à une participation financière des collectivités locales. Cette implication des collectivités locales doit concerner aussi la route aval d'accès à la digue, fermée du fait de dégradations de berges. L'objectif étant de retrouver une continuité de circulation douce entre les ponts de Bougival et Chatou via la digue de Croissy, pour le bonheur des habitants comme des touristes.

**Relance de la Tangentielle Nord -Ligne 11 Express** (...) Compte-tenu du coût estimé du prolongement vers Sartrouville (840 M€) Ile-de-France Mobilités envisage de réétudier une variante qui réutiliserait les voies actuelles de grande ceinture vu le faible trafic fret actuel.

Le Collectif n'est pas opposé à l'étude de cette variante si la station de Val Notre Dame à Sartrouville est maintenue et si le délai de réalisation est raccourci par rapport au projet initial.

Toutefois, compte-tenu des difficultés techniques liées à la réutilisation des voies de grande ceinture (voir Lettre du Cadeb de janvier 2018), revenir au projet initial de voies dédiées au T11 paraît être la meilleure solution.

C'est la position que nous défendons auprès de nos élus et des décideurs d'IDF Mobilités.



# Une table ronde sur le projet de territoire

*L'assemblée générale du 3 février s'est prolongée par une table ronde, animée par Jacques Firmin, vice-président du Cadeb, sur le thème du projet de territoire récemment adopté par les élus de l'agglomération.*

Trois intervenants ont présenté leur vision du projet de territoire lors de l'assemblée générale du Cadeb.

David Carmier, maire-adjoint à Sartrouville, conseiller communautaire, a déroulé les quatre axes du projet de territoire, ce qui a permis à l'assemblée de bien en comprendre les enjeux.

- **Axe 1 : Renforcer l'attractivité économique du territoire**
- **Axe 2 : Développer une offre de mobilités structurantes tournée vers l'avenir**
- **Axe 3 : Répondre aux défis d'aménagement futurs tout en préservant l'exceptionnelle qualité de vie du territoire**
- **Axe 4 : Devenir une destination touristique de référence**

La présentation de M. Carmier a donné lieu à de nombreux échanges qui ont permis de confirmer que l'objectif de TOUS est de préserver la plaine de Montesson et de permettre de participer à la vie du territoire, aux études du projet urbain et au développement du territoire comme par exemple le projet de la ville de Carrières-sur-Seine

Le projet de territoire est présenté sur le site de la Communauté d'agglomération de Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS).

## Concertation en amont

Marie-Françoise Darras secrétaire de Forum et Projets pour le Développement Durable, membre du bureau du Cadeb, a rappelé que le Collectif aurait préféré travailler très en amont avec la CASGBS sur l'élaboration du projet de territoire.



Photo: Robert Korkos

*A la table, de gauche à droite : Yann Fradin, David Carmier, Marie-Françoise Darras*

Le Cadeb souhaite que la CASGBS élabore un PCAET (Plan Climat Air Energie territorial)

Lors de la table ronde, il a été évoqué le remarquable travail des associations du Cadeb qui ont formulé des avis et des propositions sur le projet de territoire que vous pouvez retrouver sur le site du Collectif en rubrique documents.

## L'association ESPACES

Après avoir présenté son association, Yann Fradin directeur de l'association « ESPACES » a expliqué le rôle que joue sa structure dans un territoire et dans celui de notre communauté d'agglomération.

M. Fradin nous a présenté la charte de l'eau signée par plus de 80 instances représentant la Région, les départements, les villes, les entre-

prises et les associations et collectifs comme le Cadeb.

ESPACES travaille également à une charte de la Trame verte et bleue de l'Ouest parisien.

L'association assure la gestion d'un éco-pâturage à Montesson ; d'autres projets verront le jour grâce à la volonté des élus et du monde associatif.

Nous remercions les intervenants et les associations présentes pour l'intérêt porté au thème choisi cette année et qui sera suivi par le Cadeb tout au long de 2018.

*Jacques Firmin  
Vice-président du Cadeb*

### La CASGBS

[www.saintgermainbouclesdeseine.fr/](http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/)



### Le Cadeb

[www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)



### L'association ESPACES

[contact@naturespaces.net](mailto:contact@naturespaces.net)



# L'association ovilleoise rejoint le Cadeb

*Le 23 janvier, le Conseil du Cadeb a accepté à l'unanimité la candidature de l'association de défense citoyenne ovilleoise (DCO). Nous lui souhaitons la bienvenue.*

Notre association est née le 17 octobre 2016 en pleine enquête publique sur le projet du PLU de la ville de Houilles. Elle comptait déjà plus de 110 adhérents pour 2017 et nous dépassons les 120 pour 2018.

## Notre projet

Le but de cette association est de proposer un projet de ville plus durable et plus respectueux de ses citoyens.

Houilles doit devenir une ville **pilote** qui met en place des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement pour répondre à sa problématique de densification élevée, ses équipements publics engorgés, son absence de foncier disponible et d'espaces verts publics.

Tous les projets réduisant l'usage du béton et proposant une végétalisation doivent être explorés. L'augmentation de la population et des logements sociaux ne se fera pas au détriment de la qualité de vie des habitants. L'objectif est de rendre cette ville plus vivante et plus végétale.

Le projet de PLU 2016 présenté par la Mairie étant à l'opposé de l'attente d'un grand nombre de nos concitoyens, nous avons décidé de nous impliquer dans le devenir de notre ville.

L'urbanisme est au centre de nos préoccupations quotidiennes. C'est

de notre cadre de vie qu'il est question et de l'avenir des générations. Ce choix ne doit pas rester la chasse gardée de nos politiques.

## Nos actions en cours et à venir

Notre première action a été de porter un recours en annulation contre le PLU 2016 de la ville de Houilles.

La procédure suit son cours et nous sommes très confiants avec pas moins de 15 motifs d'annulation. Mais les procédures sont longues et la Mairie joue la montre.

Dans les motifs d'annulation, nous dénonçons le manque de concertation entre la Mairie et ses administrés. Une enquête publique n'est pas une simple formalité. Il est du devoir de nos élus d'informer la population des réels enjeux sur les sujets d'aménagement du territoire.

L'opacité des règles mises en place dans ce projet de PLU est un autre motif de recours. En prétextant une protection des espaces verts, une grande partie des terrains sont arbitrairement devenus inconstructibles. Aucun bilan ou état des lieux n'ayant été fait, cela revient à spolier une partie des citoyens.

La défense de l'environnement ne doit pas être vécue comme une sanction pour les citoyens. Il est important que chacun s'implique et cela passe par de la communication.

Nous nous sommes engagés dans une démarche de sauvegarde d'une ancienne parcelle maraîchère de plus de 2 500 m<sup>2</sup> devenue friche après plus de 20 ans d'abandon. Nous avons alerté le Ministère du Développement Durable et obtenu qu'une étude d'impact sur la biodiversité y soit effectuée.

Nous avons entrepris de réaliser des groupes de travail avec nos adhérents sur la construction d'un nouveau projet de PLU. Ce projet,

nous avons l'intention de le proposer ensuite aux différents acteurs de la vie politique de notre ville afin qu'ils se l'approprient.

Nous avons créé un magazine trimestriel, le « Mag'Houilles », avec lequel nous essayons d'informer la population sur les projets d'urbanisme sur la ville.

## Pourquoi adhérer au Cadeb ?

Notre adhésion au Cadeb nous a paru évidente car nous pouvons y rencontrer d'autres associations qui ont les mêmes aspirations que nous. Beaucoup de compétences y sont regroupées et nous permettent d'accéder à des informations qu'il nous serait difficile d'obtenir autrement. D'autre part, le Cadeb est un collectif respecté et écouté par les élus et services de l'Etat. Nous espérons apporter une aide pour les différents projets d'aménagement du territoire.

*Eric Dumas  
président*

*Nathalie Anger  
secrétaire*

*Hervé Leclerc  
trésorier*



### Défense citoyenne ovilleoise

Association de développement responsable, écologique et social

Siège social :  
126, avenue Jean-Jacques Rousseau  
78800 Houilles

Site internet :  
<http://defense-citoyenne-ovilloise.e-monsite.com/>

Courriel :  
[riverains78800@gmail.com](mailto:riverains78800@gmail.com)

# L'avenir de l'Etang-la-Ville en question

*L'association « les Amis de l'Etang-la-Ville » réagit au projet de fusion avec trois autres communes*

L'Etang la Ville et plusieurs communes de notre secteur, Mareil-Marly, Fourqueux et Saint-Germain en Laye ont décidé de lancer une étude permettant de connaître les impacts d'une fusion en une seule commune, devenant une « commune nouvelle ». Le but affiché est d'être plus efficace et de peser plus lourd dans l'intercommunalité de St Germain Boucles de Seine.

## Un projet qui mérite une profonde réflexion

Les stagnovillois sont très conscients des difficultés qui pèsent sur la gestion communale, notamment en termes financiers et en contraintes de densification. En conséquence, ils sont ouverts à ce genre d'étude. Et s'ils reconnaissent que c'est la responsabilité des élus de les mener, ils souhaitent être bien informés et pouvoir donner leur avis éclairé. Un des moyens les plus simples étant par leur vote au moment des élections municipales.

En effet, envisager une fusion dans un nouvel ensemble et devenir une banlieue de la sous-préfecture, c'est provoquer la disparition de communes existantes depuis plus de deux cents ans, alors qu'elles avaient pris naturellement la suite des seigneuries du moyen-âge jusqu'à la révolution, il y a plus de deux cents ans. C'est tout de même un changement considérable qui demande une profonde réflexion.

### L'Etang-la-Ville

- environ 4700 habitants
- au cœur de la forêt domaniale de Marly,
- à cinq kilomètres au sud-ouest de Saint-Germain-en-Laye
- dans un vallon encaissé avec un fort dénivelé ( une centaine de mètres)
- desservie par la ligne L ( Paris / Saint-Nom-la-Bretèche ) et la Tangentielle Ouest



Aussi nos concitoyens, ainsi que ceux de Mareil et Fourqueux, ont été surpris non seulement par la soudaineté de ces votes, mais surtout par les quelques informations que nos responsables ont bien voulu leur donner quelques semaines plus tard.

### Mobilisation des habitants

En effet ces informations font apparaître deux éléments :

- un calendrier très serré avec un vote définitif possible fin 2018 pour application immédiate, c'est-à-dire avant les prochaines élections, alors que nos concitoyens pensent que nos élus n'ont pas reçu mandat pour une décision aussi lourde de conséquence ;

- un groupement a priori de quatre communes, sans que nous sachions comment ce regroupement a été décidé, avant toute étude préalable sur le bassin de vie des stagnovillois et sans concertation. Le fait le plus choquant est que la commune voisine avec laquelle nous avons le plus de relations, ne fait pas partie de cette étude. Il s'agit de Marly le Roi dont nous utilisons de nombreuses structures : le très beau

marché couvert, le centre commercial des Grandes Terres, le collège, le lycée, le commissariat, les activités sportives, la piscine, le poney club,... , sans oublier que nous constituons, avec Marly le Roi et Le Port Marly, un groupement paroissial.

Nul doute que nos concitoyens auraient compris une étude partant de notre bassin de vie, incluant le développement des mutualisations intercommunales et le transfert plus ambitieux de compétences à l'intercommunalité. Ils auraient également apprécié un calendrier plus raisonnable menant aux prochaines élections.

Ils lisent les journaux, s'informent et savent que le Grand Paris est en gestation et qu'une réforme territoriale est prévue. Issy les Moulineaux et Boulogne Billancourt ont reporté leur projet de fusion dans ces conditions.

Les habitants de l'Etang la Ville s'informent pour comprendre les enjeux et se mobilisent pour être consultés !

*Marielle Papeil Lalande  
présidente  
Les Amis de l'Etang-la-Ville*

## COMPLÉMENT D'INFORMATION

Suite à la parution d'un article sur l'efficacité des incinérateurs dans la Lettre du Cadeb, nous avons reçu du SITRU la demande ci-après : « *C'est avec intérêt que nous avons pris connaissance du comparatif des performances énergétiques des incinérateurs des Yvelines, notamment en ce qui concerne celui du SITRU paru dans la lettre du CADEB n° 73 du mois de novembre 2017. Sa lecture nous conduit toutefois à suggérer d'en relativiser les conclusions qui sont entachées d'un certain nombre d'imprécisions et d'approximations sur la connaissance de nos installations et plus largement des installations d'incinération de déchets.* ». Nous publions bien volontiers ce complément d'information émanant du SITRU, qui gère l'usine d'incinération CRISTAL à Carrières-sur-Seine.

*La rédaction de la Lettre du Cadeb*

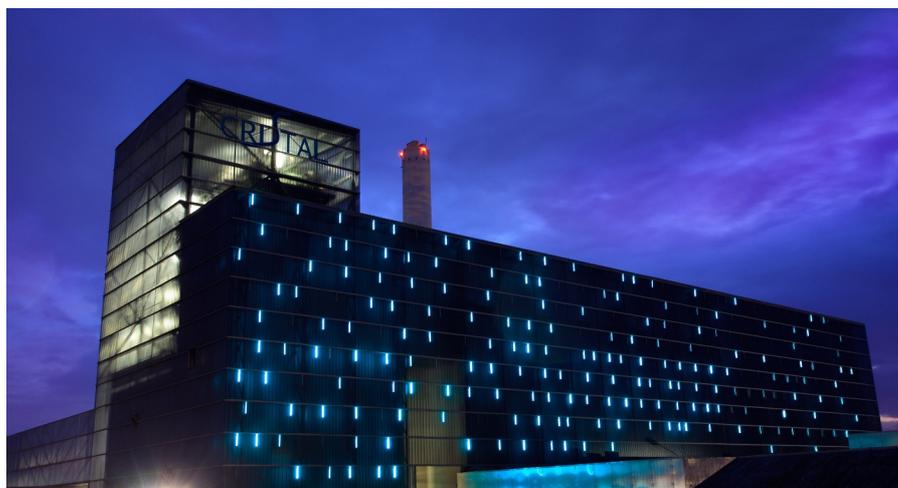
# Usine d'incinération CRISTAL : ils font de leur mieux !

Tout d'abord, nous regrettons que ne soit pas pris en compte, dans l'approche, le fait que les unités de valorisation énergétique ont pour objectif premier l'élimination des déchets (environ 75% du tonnage entrant). Ainsi, une part significative de l'énergie qu'ils contiennent est consommée par l'incinération et par le procédé de traitement des fumées. Cette énergie n'est donc plus disponible pour la valorisation énergétique.

Le rendement de production électrique est inférieur à celui du réseau de chaleur. Le Groupe Turbo Alternateur qui produit l'électricité issue de la combustion des déchets, présente un rendement d'environ 30-35% par rapport à l'énergie disponible à son admission. D'ailleurs, le législateur, par les formules de calcul qu'il a mises en place pour déterminer la performance énergétique d'une installation, favorise très clairement la production de chaleur au détriment de la production d'électricité.

Si beaucoup d'usines d'incinération favorisent la production électrique, c'est qu'elles sont souvent à l'écart des lieux de consommation de chaleur, comme des habitations ou des industriels. Ce n'est pas le cas de l'usine CRISTAL, localisée près de zones d'habitat dense.

Enfin, il faut rappeler que le processus d'une unité de valorisation énergétique de déchets ne peut pas présenter des rendements parfaits tels qu'indiqués dans les éléments présentés. Ainsi, le rendement d'une chaudière qui récupère de l'énergie



de combustion est d'environ 80-85% par rapport à l'énergie disponible. Pour mémoire, les solutions gaz ont un rendement de l'ordre de 90%.

Le SITRU a engagé depuis plusieurs années des démarches d'amélioration de la performance énergétique de son usine CRISTAL en visant deux objectifs :

- La recherche de nouveaux débouchés énergétiques, à travers le déploiement du réseau de chaleur alimenté par l'usine de traitement des déchets CRISTAL. L'objectif du syndicat est de multiplier en quelques années par 2,5 la quantité de chaleur valorisée par le réseau.
- Adapter les installations techniques de son unité de traitement des déchets, pour en optimiser le rendement et la performance énergétique.

Ces solutions, si elles représentent des potentiels avérés, ne sont pas évidentes à mettre en œuvre, compte tenu du nombre d'acteurs à convaincre et des contraintes terri-

toriales.

Il convient en conséquence de prendre en compte les éléments de complexité que le SITRU a décidé d'aborder de front dans un esprit de concertation et de réflexion. La volonté des élus est de ne pas engager d'investissements qui ne déboucheraient sur des solutions pérennes, tant au plan environnemental qu'économique, tout en contribuant, en priorité, à la qualité de vie de nos concitoyens. Le SITRU est déterminé à relever ces défis dans les années futures.

*Le SITRU*



Pour tout complément d'information, merci de contacter le SITRU à l'adresse :  
[contact@sitru.fr](mailto:contact@sitru.fr)

# Mieux recycler tous les plastiques

*Des solutions existent, y compris pour le PET opaque (celui des bouteilles de lait) mais tardent à se mettre en place. François Arlabosse nous explique pourquoi.*

Le modèle économique linéaire actuel (« extraire, produire, consommer, jeter ») montrant aujourd'hui ses limites, l'économie circulaire propose une alternative basée sur l'optimisation de l'utilisation des ressources et le bouclage des flux de matière, d'énergie, d'eau... Son fonctionnement en boucles fermées permet de développer des écosystèmes territoriaux sobres, efficaces et durables.

Les sept domaines d'action définis par l'ADEME sont autant d'outils pour atteindre ce résultat : approvisionnement durable, éco-conception, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, consommation responsable, allongement de la durée d'usage et **recyclage**.

## Vers l'économie circulaire

Les évolutions juridiques récentes sont de véritables moteurs pour permettre l'accroissement des démarches en ce sens. La loi d'août 2015 sur la transition énergétique pour la croissance verte (titre IV) a défini un ensemble d'objectifs nationaux pour l'économie circulaire.

Le cahier des charges publié par le ministère de l'environnement pour la collecte des déchets stipule explicitement pour le matériau plastique :

◦ *Bouteilles et flacons plastiques : Déchets d'emballages ménagers en plastique, issus de la collecte séparée, triés en 3 flux, quelle que soit leur taille, vidés de leur contenu, conditionnés sous forme de balles, et dont la teneur en bouteilles et flacons ménagers pour chacun des flux concernés est de 98 %.*

Or il est un plastique qui est omniprésent dans notre vie quotidienne, des bouteilles de lait aux bouteilles de shampoing, le **Polyéthylène téréphtalate (PET)** :



Le PET est depuis longtemps l'un des plastiques dont le recyclage est des plus intéressants. En effet le 1<sup>er</sup> octobre 1996, le journal **L'Usine Nouvelle** publiait un article sur :

*« Le recyclage chimique des plastiques qui se propose de revenir aux sources mêmes des polymères. Mais, si les techniques existent, la rentabilité économique n'est pas toujours au rendez-vous. Sauf pour le PET. »*

## Des solutions existent

La lecture de cet article prouve que l'on savait déjà recycler le PET depuis 1996. Pourquoi sommes nous arrivés à la situation actuelle ? Pour une raison fort simple : cela fait des années que des multinationales, très connues, pratiquent un lobbying intense, notamment auprès des instances européennes, pour faire barrage au recyclage. Tandis que nos rivières et nos océans saturent de déchets plastiques, rappelons que l'Europe est le deuxième producteur de plastique au monde. Mais l'Europe est aussi peuplée d'éminents chimistes et parmi eux Jacques Benzaria, l'inventeur de

solutions qui permettent de recycler complètement le PET, y compris le PET opaque ! L'enjeu est de taille pour des filières comme celle de la production laitière qui doit vivre des contraintes financières terribles. L'emballage du lait en PET possède de nombreux avantages économiques, à cause de sa résistance mécanique qui permet d'optimiser les contraintes logistiques. Au point qu'un communiqué de presse du 22 février 2017 d'Eco-Emballage et autres recycleurs a été publié pour faire part de leur mobilisation pour développer le recyclage et les débouchés du PET opaque !

En tout état de cause le gouvernement français s'honorerait de soutenir les initiatives des inventeurs de solutions industrielles qui permettent de promouvoir une stratégie d'économie circulaire sur les matières plastiques dont le recyclage du PET, y compris opaque, fait partie intégrante pour le respect de notre planète.

*François Arlabosse  
Président de RACINE  
Vice-président du Cadeb*

# Nos urines ne sont pas un déchet

*Pour une transition écologique de l'assainissement par la séparation à la source de l'urine et la circularité*

La gestion des eaux usées domestiques, telle qu'elle est pratiquée en France aujourd'hui, présente deux limites majeures qui remettent en cause sa soutenabilité :

- la nécessaire exigence de protection des milieux aquatiques a entraîné la construction d'usines coûteuses en équipement, en réactifs et en énergie

- la valorisation des nutriments présents dans les eaux usées, principalement l'azote et le phosphore issus des urines et des matières fécales, est peu efficace et complexe.

Pourtant, ces nutriments sont essentiels à la production alimentaire et les engrais chimiques aujourd'hui utilisés en agriculture sont issus de ressources non renouvelables.

## Linéarisation de l'assainissement

Cet état de fait est le fruit d'un long processus de linéarisation de notre économie qui a créé la notion de déchet, dévalorisé nos déjections et découpé villes et campagnes, en exportant le plus loin possible ces déjections dans une logique unique de salubrité, au détriment de la circularité. Nos déjections sont donc aujourd'hui mélangées à l'eau municipale pour créer une eau dite usée qui constitue un déchet à composition complexe et nocif pour l'environnement.



Ray-grass sans urine



Ray-grass avec urine



Test de l'effet fertilisant de l'urine humaine - Martin, 2017

Les champs d'épandage de l'agglomération parisienne avaient bien permis une certaine circularité mais le mélange des déjections humaines, principales matières fertilisantes, aux autres eaux usées domestiques, pluviales et industrielles, a contaminé les champs d'épandage.

Or, de nombreuses initiatives sont récemment apparues à travers le monde afin de réaliser un « assainissement écologique ». La majorité d'entre elles repose sur le même principe que pour la gestion des déchets solides : la séparation à la source en vue du recyclage. Le tri sélectif peut ne porter que sur les urines car elles contiennent près de 90 % des nutriments excrétés par le corps humain. La collecte des urines se fait alors usuellement à sec, ou avec très peu d'eau, avec des traitements éventuellement très légers (simple stockage), ou plus complexes selon les situations locales.

## Programmes de recherche

Jusqu'à récemment, la France était très en retard dans ce domaine par rapport aux pays voisins germaniques et scandinaves. Toutefois, depuis 2015, deux programmes de recherche ont vu le jour, l'un à Toulouse et l'autre à Paris. Ce dernier, intitulé OCAP (www.leesu.fr/OCAP), est porté par l'École nationale des ponts et chaussées et fi-



Toilettes à séparation d'urine - modèle Roediger - EAWAG - Suisse

crédit photo ENPC-1

nancé par le Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) et l'Agence de l'Eau Seine Normandie..

Le bâtiment principal de la station d'épuration Seine Aval d'Achères, actuellement en reconstruction, sera ainsi un des premiers bâtiments français équipé d'une collecte des urines, à partir d'urinoirs secs masculins. Différents procédés de traitement de l'urine y seront testés et l'épandage des produits fera l'objet d'un suivi par l'Institut National de la Recherche Agronomique.

L'épandage de produits issus d'urine humaine était une pratique très courante au XIXe siècle en France. Après un siècle d'oubli et d'exploitation intensive de ressources fossiles, la France commence ainsi à renouer avec des pratiques circulaires et plus économes. Beaucoup d'enjeux restent encore à mieux appréhender : ergonomie des toilettes à séparation d'urine, devenir des micropolluants, modèle économique, etc. La séparation à la source des urines constituera ainsi peut-être une voie de transition écologique du métabolisme urbain.

*Fabien ESCULIER,  
responsable du programme de recherche OCAP*

# Crues de la Seine et permis de construire

*L'ADREC de Chatou demande le respect intégral des PPRI, sans laxisme*

Le 29 janvier 2018 une hauteur de crue de 5,50 m a été enregistrée au barrage de Chatou. C'est le pic de cette dernière crue à Chatou, légèrement supérieur (10 cm) au précédent qui datait du 4 juin 2016.

En l'espace de 18 mois, le quai du Nymphée a été fermé à la circulation pendant plusieurs semaines. Cet épisode peut se reproduire dans un délai court car le quai du Nymphée est en zone marron (1) du Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI). Pourtant, malgré ce danger potentiel, le maire de Chatou a accordé en 2015 un permis de construire avec sortie carrossable quai du Nymphée au ras du Mur de Bertin. La maison a été construite. Le chantier a été inondé en juin 2016. En janvier 2018, aucun véhicule ne peut sortir de cette propriété par le quai du Nymphée et le garage de cette maison est inondé. Une pompe a fonctionné plusieurs jours pour protéger l'habitation de la crue. La durée de l'inaccessibilité n'est pas anecdotique : elle a été d'un peu plus d'une semaine en 2016, elle s'est prolongée sur plus de trois semaines en 2018. Il n'est pas exclu que la crue suivante soit assez proche et plus grave. C'est arrivé en plusieurs autres lieux de la vallée de la Seine.

## Les PPRI bafoués

Ce n'est pas parce que la justice (tribunal administratif puis Conseil d'Etat) n'a pas annulé la décision municipale attaquée pour non respect du PPRI, que ce motif, soulevé par l'ADREC, manquait de fondement. En effet, à quoi servent les plans de prévention des risques s'ils sont fréquemment bafoués ? Car le dommage n'est pas causé au seul requérant d'un permis de construire qui serait ainsi sanctionné, par la nature, pour son imprudence.

Les inondations du fleuve sont iné-

(1) Zone marron : zones de grand écoulement de la Seine (PPRI)



Janvier 2018 : le quai du Nymphée et la Seine, juste en aval du barrage de Chatou

vitables. L'histoire récente de la région nous rappelle la crue de 1910 et les efforts accomplis depuis pour en prévenir d'autres. Les PPRI sont une de ces mesures de prévention. Malheureusement la spéculation immobilière en Ile-de-France incite les maires à passer outre leurs recommandations en accordant imprudemment des permis. Nous avons des exemples de permis de logements collectifs qui ont été accordés récemment à Rueil ou à Bougival en zone inondable. En 2011 deux associations (ADREC et Belleville-Malmaison) se sont opposées avec succès à un projet de tour de bureaux en bord de Seine, en zone inondable, au cœur d'un échangeur routier.

## Halte au laxisme

Ce laxisme des autorités municipales vis à vis de l'application des PPRI a des répercussions sur la qualité de vie des riverains du fleuve et sur l'ensemble des assurés et des contribuables. En effet, il oblige les communes à déployer pour secourir les sinistrés des moyens matériels et humains qui sont proportionnels au nombre de personnes concer-

nées, mais pourraient être employés ailleurs si les maires avaient été plus prévoyants. De même, les assureurs répercutent sur l'ensemble des assurés l'augmentation des sinistres qu'ils doivent indemniser. Autoriser la construction en zone inondable à un particulier ou à un promoteur, parce qu'il le demande, cela constitue pour l'autorité municipale une démission de ses responsabilités. L'auteur de la décision reporte les coûts de cette décision en partie sur les finances communales et en partie sur l'ensemble des assurés, par le biais des surprimes et des franchises appliquées à chaque sinistre. Surprimes et franchises dépassent actuellement les 10% dans chaque cas.

La région parisienne compte environ 450 000 logements en zone inondable. Environ 100 000 ont été construits depuis les années 80. Le risque est déjà considérable. Il est donc urgent d'appliquer à la lettre les dispositions des PPRI et de ne plus autoriser aucune construction neuve et une seule extension de maison en zone marron.

Anne Bernard  
ADREC

# RER A : performances 2017, enjeux 2018

*Le 31 janvier, Mme Lucile Quessart, Directrice des lignes Transilien L, A et J à Paris-Saint-Lazare, a reçu les élus et les représentants d'associations, dont le Cadeb*

La première partie de la réunion a été consacrée aux performances des lignes en 2017.

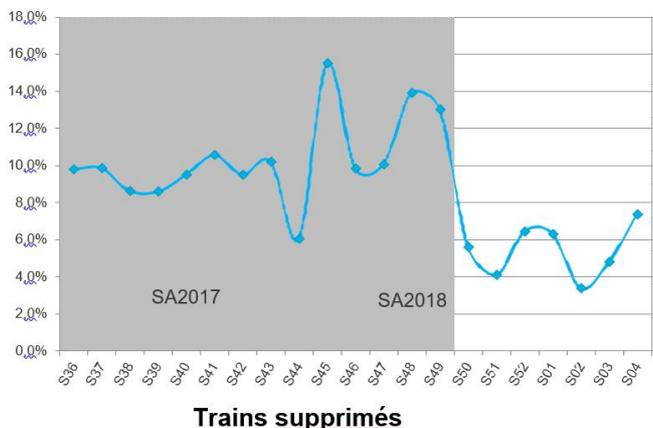
Elles varient de 95% pour la plus performante (J4 : Paris Ermont-Eaubonne) à 85% pour les moins (L Nord: Paris Cergy et RER A). Une tendance à la hausse est prévue.

La satisfaction des clients est inégale pour la qualité de service et va de 73% (L et J) à 53% (A). Elle se situe entre 53% et 58% (A) pour l'information voyageur en situation perturbée.

## Ce qui a changé en 2017 :

- Mise en service du Francilien pour Versailles Rive Droite et bientôt Saint Nom la Bretèche.
- Modernisation des installations de maintenance (Achères, Technicentre de Levallois).
- Refonte des offres de transport pour les rendre plus fiables, simples et plus lisibles et mieux adaptées aux besoins des clients.

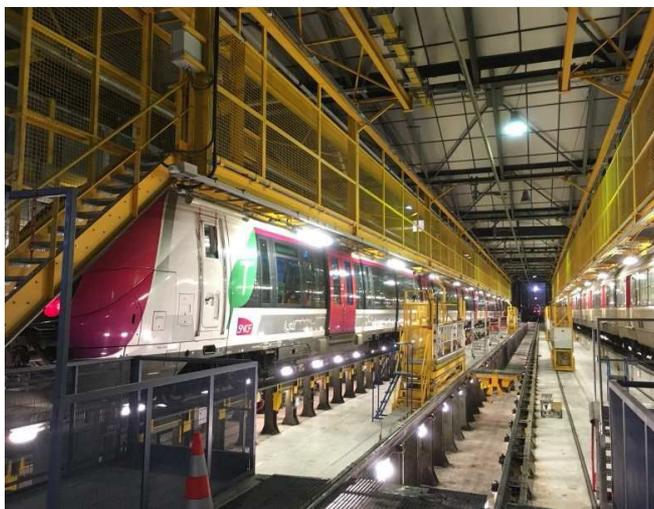
La refonte de l'offre A, L Nord à compter du 11 décembre 2017 se traduit déjà par un taux de suppression de trains en baisse notable et une amélioration de la ponctualité.



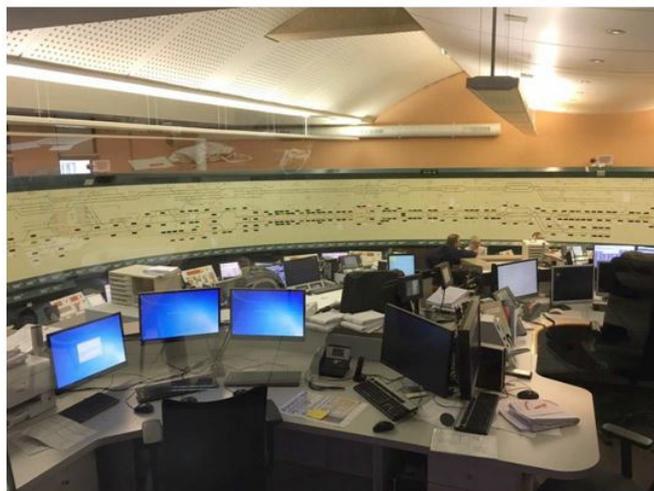
L'amélioration dans les gares (mise en accessibilité, toilettes, abris vélos, espaces de « micro working, ...») s'est poursuivie tout au long de l'année. SNCF Transilien propose un nouveau service d'achat des forfaits Navigo.

## Les enjeux pour 2018

- Poursuite de la transformation du matériel roulant : Le Francilien sur Saint Nom la Bretèche, et la ligne J6 (Paris Mantes par Conflans)
- Adaptation des ateliers de maintenance pour le Francilien
- Surveillance des refontes d'offres, éventuels ajustements, retour d'expérience officiel piloté par IDF Mobilités
- Un poste de commandement unique RATP-SNCF de



Un Francilien au Technicentre de Levallois



Centre de commandement unique RATP SNCF de Vincennes

la ligne A du RER pour une meilleure gestion du plan de transport, une meilleure information du voyageur d'un bout à l'autre de la ligne et des échanges entre agents RATP et SNCF plus fluides en cas de crise

- Poursuite de la transformation du réseau
- Création de la 4eme voie à Cergy le Haut, remplacement du tablier du viaduc de Marly, continuation des travaux Eole
- Gros chantiers de RVB (Remplacement Voie ballast) exécutés de nuit par le train « usine »
- Continuité dans l'amélioration de l'information du voyageur
- Accès aux quais en gare de Paris Saint Lazare par une nouvelle génération de portes de validation

En conclusion, il faut noter que 420 M€, en progression de 30 %, seront investis en 2018 pour la réalisation de tous ces chantiers.

*Gérard Ribaut, groupe transports du Cadeb*

# Environnement en bref

## Saint-Germain et Houilles labellisées « Ville Internet »

Deux communes du territoire viennent d'obtenir le label 2018 « ville internet ». Pour Saint-Germain-en-Laye, c'est la plus haute distinction : cinq arobases, @@@@ 2018.. Dans les Yvelines, seule la ville de Maurepas obtient le même niveau de label. Pour le maire de Saint-Germain, Arnaud Péricard, c'est la récompense « de nos actions et de nos équipes » en matière d'innovation et de numérique. Sur le territoire, Houilles est également labellisée, avec trois arobases (@@@ 2018 ). Le label récompense des collectivités candidates qui mettent en œuvre « un Internet local citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. ».



VILLE DE  
HOUILLES

## Bientôt de nouvelles urgences à Poissy

La première pierre vient d'être posée en janvier. Le nouveau bâtiment de cinq étages, qui sera livré en 2020, accueillera en rez-de-chaussée les urgences, très fréquentées. Dans le même temps, le reste du site de Poissy et celui de Saint-Germain-en-Laye seront mis aux normes. L'activité et les différents services de l'hôpital sont évidemment maintenus pendant les travaux.

## Bezons environnement attend les études pour le stade

Lors de la cérémonie des vœux, le maire de Bezons a annoncé « garder bon espoir de donner le premier coup de pioche pour le futur stade au début de l'été ». L'association « Bezons environnement », conjointement avec le Cadeb et Val-d'Oise Environnement, a donc demandé à

nouvelle communication des études préalables au début des travaux, et notamment les rapports d'inventaire faune/flore, le futur stade devant être implanté sur un espace naturel en bord de Seine.

## Saint-Germain-en-Laye : vers un atlas de la biodiversité communale (ABC)

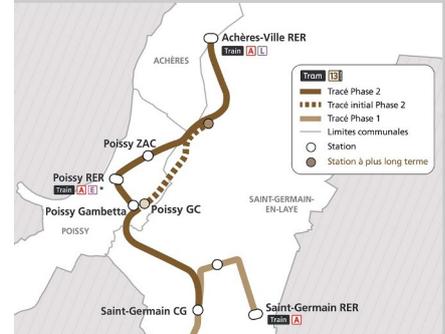
La ville royale est l'une des 47 collectivités sélectionnées à l'échelle nationale par l'Agence française de la biodiversité pour bénéficier d'un soutien financier en vue de l'élaboration de son atlas de la biodiversité communale. Une « démarche qui permet à une collectivité locale de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel ».

Avec plus de 4 800 ha dont 3 550 hectares de forêt domaniale, 138 ha de terres agricoles et quelques 45 ha de squares et jardins, Saint-Germain-en-Laye est la plus grande commune des Yvelines, au cœur des enjeux de connectivités écologiques établis par le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) d'Île-de-France ». Au moment où la forêt reste menacée par des projets d'infrastructures et d'urbanisation, les associations suivront avec attention cette démarche.

## Un atelier pour la forêt de Marly

Les massifs forestiers de Saint-Germain et de Marly sont étroitement liés, historiquement et géographiquement. C'est pourquoi, après quatre ateliers de travail consacrés à la forêt de Saint-Germain, c'est désormais la forêt de Marly qui fera l'objet à la mi-mars d'une matinée de travail à laquelle participera Michel BEAL Directeur de l'agence Ile-de-France de l'ONF. Tous les sujets pourront être abordés : propreté, déplacements, biodiversité, protection des milieux, accueil du public... et toutes les suggestions seront recueillies. Une réunion à laquelle les associations d'environnement locales ne manqueront pas de participer.

## Tangentielle Ouest : le Cadeb prend position



\* A l'horizon 2024, en raison du prolongement de la ligne E à l'Ouest, la ligne J ne desservira plus la gare.

\*\* Dans le cadre du tracé initial, la station Achères-Chêne-Feuillu est envisagée à plus long terme, sous réserve de la réalisation de la Ligne Nouvelle Paris Normandie.

Quel est le meilleur tracé pour la future Tangentielle Ouest (T 13) entre Saint-Germain-en-Laye et Achères ? Un tracé direct empruntant principalement les voies existantes de la Grande ceinture dans la forêt ou un tracé « urbain » desservant le centre de Poissy et la gare RER ?

Pour répondre à cette question, une enquête publique complémentaire s'est déroulée début 2018.

Sur proposition du groupe de travail constitué en son sein, animé par Gérard Moulin, le Cadeb a pris position pour le tracé direct, « ce choix reposant notamment sur des considérations de coût, de contraintes techniques de réalisation et d'exploitation, de moindre impact sur le milieu naturel, de conformité aux objectifs de liaison interurbaine rapide. » L'avis complet du Cadeb est disponible sur le site internet du Collectif.

De son côté, l'Association des usagers des transports d'Île-de-France (AUT) est partagé « entre un tracé rapide et une desserte plus fine des zones urbaines qui comporte chacun des avantages et des inconvénients. C'est pourquoi l'AUT ne se prononce pas sur le meilleur tracé mais soutiendra la réalisation du projet, quel que soit le tracé retenu in fine. »



Collectif d'Associations pour la Défense  
de l'Environnement dans les Boucles de  
Montesson / Saint-Germain-en-Laye

« Seul, on va plus vite  
Ensemble, on va plus loin »

Siège social : 130 av. du  
Général de Gaulle - 78500  
SARTROUVILLE

Tél : 01 39 57 65 28

Mel: cadeb78@wanadoo.fr

Site : www.cadeb.org/

Twitter : @78cadeb

Membre de FNE



#### Composition du Bureau

Présidente :

Paulette Menguy

Vice-président :

François Arlabosse

Vice président :

Jacques Firmin

Vice-président :

Philippe Leroy

Vice président

Jacques Perdereau

Secrétaire général :

Jean-Claude Parisot

Secrétaire générale adjointe :

Marie-Françoise Darras

Secrétaire :

Gilles-Charles Canard

Secrétaire adjoint :

Gérard Moulin

Trésorier :

Patrick Bayeux

Membre

Emmanuelle Wicquart

## LES ASSOCIATIONS MEMBRES

### Adrec à Chatou

Anne Bernard adrec.chatou@free.fr www.adrec-chatou.fr/

### Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Jacques Firmin contact@aeb-parcimperial.fr

### Bezons Environnement

Emmanuelle Wicquart bezons\_environnement@yahoo.fr

### Chemin de ronde (Croissy / le Vésinet / le Pecq)

Véronique Vital verojl.vital@noos.fr

Tél: 01 34 80 08 04

### Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville

Daniel Amgar vieux.pays.le.fresnay@laposte.net

Tél: 06 10 05 61 54

### Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Patrick Breteuil breteuil.patrick@neuf.fr

Tél: 06 88 63 21 92

### Conférences carillonnes

Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

### Défense Citoyenne Ovilloise (DCO)

Eric Dumas riverains78800@gmail.com defense-citoyenne-ovilloise.e-monsite.com/ 07 69 90 78 52

### Forum et Projets pour le Développement Durable

Ursula George forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/

Tél: 06 87 46 02 07

### Les Amis de l'Étang-la-Ville

Marielle Papeil Lalande Janine Thoma amisdeletang.cdps@gmail.com

### Les Amis de la forêt de Saint-Germain et de Marly

Marguerite Vincenot contact@amisforetsaintgermainmarly.fr

### Ligue Contre la Violence Routière des Yvelines (LCVR78)

Michel Zourbas contact@violenceroutiere78.org violenceroutiere78.org/ Tél: 06 38 76 49 45

### Maisons-Laffitte développement durable

Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

### Natur'Ville à Sartrouville (animation d'un jardin potager associatif )

Agnès Benne agnes.benne@laposte.net

Tél: 07 61 37 99 47

### Patrimoine & Urbanisme à Bougival

Françoise Brenckmann fbrenckmann@gmail.com

Tél: 06 88 23 91 75

### Quartier de la Plaine à Sartrouville

Marie-Thérèse Grospréte laplaine78500@gmail.com

Tél: 06 84 15 38 95

### Qualité de vie de la Borde à Montesson

Jacques Perdereau qvlb@qvlb-montesson.fr http://qvlb-montesson.fr/

### Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Eric Bailo associationvaudoire@gmail.com

### Racine à Louveciennes

François Arlabosse association\_racine@orange.fr https://racinelouveciennes.wordpress.com/

### Réseau vélo 78

Lionel Carrara www.reseauvelo78.org/

### Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jacques Lauvinerie arqm78500@gmail.com

Tél: 01 39 14 36 85

### Seine Vivante

seine.vivante@yahoo.fr

### Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr

Tél: 01 30 71 29 59

### ""Verte ma ligne, Verte ma ville..."

Francis Bodu vertemaligne.bougival@laposte.net

### Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr

Tél : 01 39 68 86 11

## LES ASSOCIATIONS THEMATIQUES

**Forum et Projets pour le Développement Durable** Sensibilisation et communication sur le développement durable

**Ligue contre la violence routière des Yvelines** Association qui agit pour prévenir les accidents de la circulation, et améliorer la sécurité de tous les déplacements

**Plaine d'avenir 78** Association pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels et un développement durable dans la plaine agricole de Montesson et alentours

**Réseau Vélo 78:** Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

**Seine Vivante:** Collectif d'associations et de particuliers qui œuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

**Plus de renseignements sur le site Internet du Cadeb (rubrique les associations) : [www.cadeb.org](http://www.cadeb.org)**